

Conseil national sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage



Rapport annuel 2011-2012



Rapport des coprésidents

À titre de coprésidents du Conseil national sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage (le Conseil), nous avons le privilège de présenter ce deuxième rapport annuel, lequel illustre parfaitement l'engagement des parties prenantes à l'égard de la Stratégie nationale sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage (la Stratégie).

La vision du Conseil s'exprime comme suit : « Le Canada apprécie et soutient la santé, les soins et le bien-être des animaux d'élevage et leur contribution au bien-être de la population, à l'environnement et à l'économie canadienne ». Prenant cette vision pour principe directeur, le Conseil a continué de réfléchir aux principaux résultats de la Stratégie et de formuler des recommandations judicieuses et pratiques pour atteindre ces résultats, lesquels visent à améliorer le système canadien de santé animale et de bien-être des animaux, un système de classe mondiale.

Pour toutes les parties prenantes engagées dans la production et la distribution, la réglementation et la surveillance des programmes, ainsi que pour les consommateurs, la collaboration est la seule solution envisageable pour faire avancer le système.

Des contraintes venant de toutes parts font que les ressources de l'industrie et des gouvernements sont difficiles à obtenir en temps normal, et de nouvelles priorités viennent détourner ces ressources. Nous devons donc planifier et faire les choses un peu différemment que par le passé. Aucune des parties prenantes, autant parmi les ministères et les organismes gouvernementaux que dans les filières de l'élevage, ne peut atteindre par ses propres moyens les résultats stratégiques sans adopter de nouvelles approches et sans effectuer de réflexion innovatrice. Sans collaboration de la part des parties prenantes tant dans les hautes sphères que dans les rangs les plus bas, le système de santé et de bien-être animal ne pourra s'adapter, alors qu'il n'a justement d'autre choix que de s'adapter.

Le présent rapport rend compte des réalisations du Conseil pour l'année écoulée, y compris et sans s'y limiter, des faits saillants suivants.

- Le Conseil figure régulièrement à l'ordre du jour des réunions des SMA chargés de la réglementation, et ses coprésidents présentent à ces réunions les activités du Conseil.
- Un représentant du Conseil des médecins hygiénistes en chef du Canada siège au Conseil
- La surveillance et le bien-être des animaux d'élevage ont été les deux premiers thèmes de réflexion du Conseil
 - « La surveillance de la santé des animaux d'élevage dans une période de transition » était le titre du document consultatif émanant des délibérations du Conseil.

Table des matières

- Rapport des coprésidents
- Réalisations
- Aller de l'avant
- Membres du Conseil
- Partisans du Conseil
- Rapport financier

La Vision

« Le Canada apprécie et soutient la santé, les soins et le bien-être des animaux d'élevage et leur contribution au bien-être de la population, à l'environnement et à l'économie canadienne ».

Collaboration

Sans collaboration dans les rangs les plus élevés et les plus près de la base, le système de santé et de bien-être animal ne pourra s'adapter, alors qu'il n'a justement d'autre choix que de s'adapter.

Les relations

Les relations continuent d'évoluer à la table du Conseil. On note un intérêt croissant pour les impacts liés entre eux et les avantages de l'approche dite « Une santé ». Les membres du Conseil ont été en mesure de tenir compte de cet état de fait dans leurs propres responsabilités quotidiennes.



- Un processus de priorisation a été élaboré et mis en oeuvre pour cerner les éléments prioritaires.
- Le Conseil a isolé trois thèmes du système canadien de santé et de bien-être animal, soit l'anticipation et l'agro-renseignement, la sensibilisation et la formation ainsi que la gouvernance, qu'il examinera dans un premier temps.
 - Les travaux de réflexion sur l'anticipation et l'agro-renseignement ont débuté suite à l'élaboration d'un document d'orientation
 - Un document d'orientation sur la sensibilisation et la formation est presque achevé et sera présenté au Conseil
- La réflexion au sujet de la gouvernance a débuté et un groupe de travail a été constitué

Les relations continuent d'évoluer à la table du Conseil. On note un intérêt croissant pour les impacts liés entre eux et les avantages de l'approche dite « Une santé ». Les membres du Conseil ont été en mesure de tenir compte de cet état de fait dans leurs propres responsabilités quotidiennes.

De toute évidence, le Conseil ne parviendra pas à ses fins sans le soutien et l'apport des parties prenantes. Le Conseil s'attache à informer régulièrement les organisations parties prenantes autant au sein des gouvernements que dans l'industrie, ainsi qu'à répondre à toutes les demandes, dans la mesure de la disponibilité de ses membres. On dit souvent que la communication est notre plus grand atout et notre plus grande faiblesse. Compte tenu des technologies de communication modernes, nous avons peu d'excuses pour ne pas diffuser notre message. Dans la même veine, il n'y a pas d'excuses pour ne pas savoir ce qui se passe autour de nous. Le Conseil continue d'explorer et de mettre en œuvre des outils de communication afin de s'assurer que cela ne se produise pas.

En terminant, nous avons le privilège et l'honneur de représenter les membres du Conseil en présentant ce rapport annuel. Il serait difficile de trouver un groupe de personnes plus passionnées et dévouées à travailler pour le compte de tous les Canadiens à améliorer le système de santé et de bien-être des animaux d'élevage.

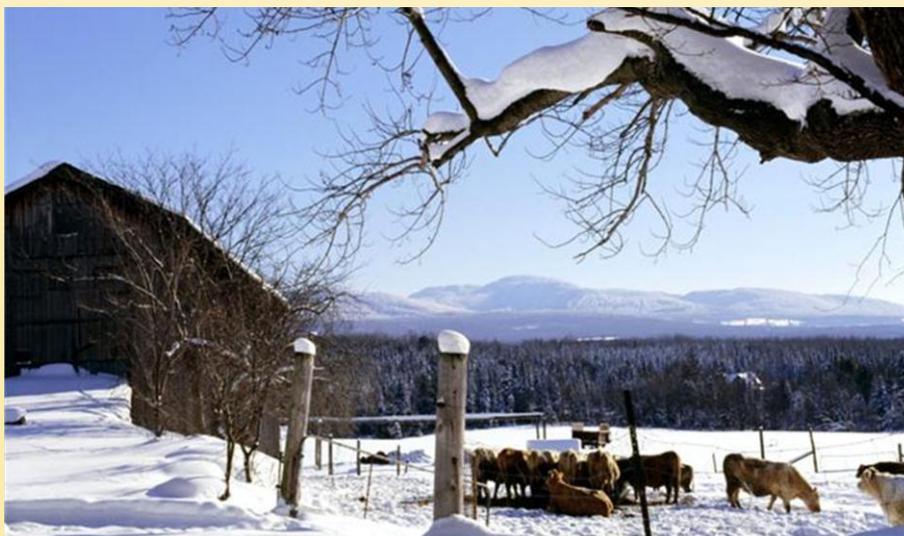
Bonne lecture! Nous espérons que vous adopterez notre vision.



Réalisations

Domaine stratégique

- Le Conseil figure régulièrement à l'ordre du jour des réunions des SMA chargés de la réglementation, et ses coprésidents présentent à ces réunions les activités du Conseil.
- Un représentant du Conseil des médecins hygiénistes en chef du Canada siège au Conseil.
- La surveillance et le bien-être des animaux d'élevage ont été les deux premiers thèmes de réflexion du Conseil
 - « La surveillance de la santé des animaux d'élevage dans une période de transition » était le titre du document consultatif émanant des délibérations du Conseil.
 - Le Conseil a bien avancé dans ses efforts de formulation de conseils sur le thème prioritaire du bien-être animal.
- Un processus de priorisation a été élaboré et mis en oeuvre pour cerner les éléments prioritaires. Ce processus comprend l'examen de la Stratégie NFAHW.
- Le Conseil a isolé trois thèmes du système canadien de santé et de bien-être animal, soit l'anticipation et l'agro-renseignement, la sensibilisation et la formation ainsi que la gouvernance, qu'il examinera dans un premier temps.
 - Les travaux de réflexion sur l'anticipation et l'agro-renseignement ont débuté suite à l'élaboration d'un document d'orientation
 - Un document d'orientation sur la sensibilisation et la formation est presque achevé et sera présenté au Conseil
 - la réflexion au sujet de la gouvernance a débuté et un groupe de travail a été constitué
- Les relations autour de la table du Conseil se sont développées au point où on note une plus grande appréciation pour les impacts interdépendants et les avantages de l'approche dite « Une santé ». Les membres du Conseil ont été en mesure de tenir compte de cet état de fait dans leurs propres responsabilités quotidiennes.



Le Forum 2011 a permis un « véritable échange d'information parmi des gens d'horizons très variés. Les avis et les points de vue recueillis seront d'une grande utilité pour le Conseil ».

Dr Wayne Lees - Communiqué de presse - Décembre 2011



- Forum 2011 - 6-7 décembre 2011
 - Environ 100 participants représentant le gouvernement fédéral, les provinces et plusieurs organisations non gouvernementales
 - Les sessions plénières et en petits groupes portaient sur trois domaines de travail prioritaires du Conseil, soit la surveillance, le bien-être animal et la gouvernance, qui en sont chacun à différents stades de développement
 - Les conférenciers de l'Australie ont présenté une perspective internationale au Forum 2011
- Un rapport annuel a été publié pour rendre compte des activités jusqu'en mars 2011
- Le site Web est en ligne www.ahwcouncil.ca et www.counseilsbe.ca
 - Le site est bilingue et comporte deux volets : public et sécurisé
 - Le rapport du Forum de 2012, les rapports du Conseil et les dates de réunion peuvent être consultés par le public
 - Le volet public comprend un référentiel des documents actifs et confidentiels du Conseil. L'accès est réservé aux membres du Conseil et aux membres des groupes de travail.
- Présentations du Conseil aux groupes d'intervenants

Questions administratives

- Incorporation du Conseil (signataires non membres des gouvernements)
- Le contrat de services de secrétariat a été mis en place et raffiné
- Le mandat du secrétariat a été finalisé et signé
- Une politique de confidentialité a été adoptée
- Une politique sur les conflits d'intérêts a été adoptée

Réunions

- Le Conseil a tenu cinq réunions
- Des téléconférences mensuelles ont été organisées pour faire avancer les travaux du Conseil entre les réunions
- Les coprésidents se réunissent environ toutes les deux semaines par téléconférence avec le secrétariat pour planifier les ordres du jour et passer en revue les activités de celui-ci.

Aller de l'avant

Progrès vers les résultats de la Stratégie NSBEAE

Le mandat prévoit que le Conseil évalue les progrès accomplis vers l'atteinte des résultats de la Stratégie NSBEAE.

1. Améliorer la capacité à réagir aux menaces et à créer des occasions favorables
« S'appuyer sur la préparation afin de réagir rapidement et efficacement ».

Le document consultatif sur la surveillance, intitulé « La surveillance de la santé des animaux d'élevage dans une période de transition », offre une vision de l'élargissement des capacités de surveillance et de coordination requis pour assurer le dépistage et le signalement précoce des maladies et la contribution de toutes les parties prenantes.

2. Améliorer la capacité à éviter les menaces et à entrevoir les occasions favorables
« Anticiper et signaler précocement les événements indésirables, afin de les éviter et de les prévenir ».

L'anticipation et l'agro-renseignement ont été classés comme thème prioritaire par le Conseil. Le Conseil a élaboré et examiné un document d'orientation calqué sur le modèle d'évaluation de Pré-CAN. Le Conseil a décidé d'entreprendre des travaux sur ce thème prioritaire. Un groupe de travail qui compte un représentant externe a été créé.

La surveillance est une composante essentielle de l'anticipation et de l'agro-renseignement. Elle constituait le thème du premier document consultatif élaboré par le Conseil. L'énoncé choisi par le Conseil, « la surveillance de la santé des animaux d'élevage dans une période de transition », reconnaît la nécessité d'une surveillance active à laquelle contribuent tous les acteurs concernés.

3. Accroître la confiance du public dans le système canadien de santé des animaux d'élevage

« Ce gain de confiance passe par la communication de messages démontrant l'équilibre qui règne entre la santé animale, la santé publique et les écosystèmes ».

La participation de l'Agence de santé publique du Canada et du Conseil des médecins hygiénistes en chef du Canada aux affaires du Conseil fait en sorte que la santé publique et le lien qui l'unit à la santé animale sont pris en considération.

Les relations autour de la table du Conseil ont évolué de telle manière que les impacts interdépendants de l'approche « Une santé » sont plus largement compris. Les membres du Conseil ont été en mesure de tenir compte de cet état de fait dans leurs propres responsabilités quotidiennes.

Le Conseil a exprimé le souhait que les personnes engagées dans des activités touchant l'état des écosystèmes puissent donner leur avis, par le biais de groupes de travail, le cas échéant. Le Conseil a également envisagé d'inclure à sa table un représentant du domaine de l'environnement.

Ce résultat stratégique nécessitera plus de temps pour évaluer l'évolution de la confiance du public.

La surveillance de la santé des animaux d'élevage dans une période de transition

L'énoncé consultatif, « la surveillance de la santé des animaux d'élevage dans une période de transition », reconnaît la nécessité d'une surveillance active à laquelle contribuent tous les acteurs concernés.



4. Améliorer la viabilité de l'industrie

« En minimisant les risques financiers et en accélérant la reprise vers la normalité des affaires ».

Un système de santé et de bien-être animal hautement fonctionnel, bénéficiant de la participation active de tous les intervenants, est considéré comme le meilleur moyen d'atteindre ce résultat stratégique.

Le processus de priorisation qui a été élaboré pour accorder la priorité à certains volets du système canadien de santé et de bien-être animal tient compte de l'incidence de chacun de ces volets sur le système.

Impact des mesures courantes :

- Les volets de surveillance et d'anticipation et agro-renseignement aideront à cerner les risques, à s'y préparer et à réagir précocement, afin d'en limiter les conséquences.
- Le bien-être animal doit être pris en compte dans les mesures d'intervention face à une maladie animale et pour répondre aux attentes du marché en matière de traitement des animaux
- La sensibilisation et la formation permettront d'assurer le leadership et le développement à long terme nécessaires pour continuer de renforcer les capacités du système.
- La gouvernance est un élément essentiel qui sous-tend toutes les autres composantes du système.

5. Améliorer l'accès au marché

« Grâce à l'amélioration du statut sanitaire des animaux d'élevage et au renforcement de la crédibilité du réseau de santé des animaux d'élevage »

Tous les thèmes qu'examinera le Conseil contribueront à atteindre ce résultat stratégique. Les progrès réalisés vers ce résultat stratégique dépendront du renforcement du système de santé et de bien-être animal et devront être évalués à plus long terme.

6. Accroître la capacité à protéger la santé publique

« En s'assurant que le secteur de l'élevage fait partie intégrante de l'approche *Une santé* ».

Le Conseil a mis l'accent dans ses travaux sur l'approche « Une santé ». La participation de l'ASPC et du CMHC a contribué à faire mieux comprendre l'incidence de la santé et du bien-être animal sur la santé publique et vice-versa. Le Conseil a également eu des discussions informatives sur l'incidence des décisions d'intervention en cas d'éclosion de maladie animale et humaine sur le secteur respectif. La nécessité d'accroître les connaissances est reconnue par ces deux secteurs.

7. Améliorer les soins et le bien-être des animaux d'élevage

« Grâce au partage des responsabilités en matière de soins des animaux d'élevage et des pratiques propices au bien-être animal, selon une approche scientifiquement fondée qui tient compte des valeurs de la société ».

La réflexion sur le bien-être animal amorcée en priorité par le Conseil contribuera à l'atteinte de ce résultat stratégique. Un document consultatif devrait être publié en 2012. Le Conseil a tenu des pourparlers avec le Conseil national pour le soin des animaux d'élevage (CNSAE) afin que ce dernier joue un plus grand rôle dans le domaine de la protection des animaux d'élevage au Canada. Il est à espérer que ce projet se concrétisera grâce au soutien du Conseil. Les procédés mis au point et appliqués par le CNSAE pour élaborer des codes de pratiques sur les soins aux animaux et développer des programmes d'évaluation des soins aux animaux sont scientifiquement fondés et bénéficient d'une large participation qui garantit la prise en compte des valeurs de la société.

8. Accroître la capacité de protéger les écosystèmes

« Parvenir à un système écologiquement durable pour les productions animales ».

L'approche « Une santé » utilisée par le Conseil permettra d'assurer que l'examen de tous les thèmes prioritaires contribuera à l'atteinte de ce résultat stratégique. Le processus de priorisation tient compte des effets sur l'environnement. Un système de santé et de bien-être animal hautement fonctionnel, bénéficiant de la participation active de tous les intervenants, est considéré comme le meilleur moyen d'atteindre ce résultat stratégique.

Membres du Conseil

Organisations non gouvernementales :

D^{re} Pauline Duivenvoorden

Membre du Conseil - Producteurs laitiers du Canada

D^r David Fraser

Université de la Colombie-Britannique - Programme de protection des animaux

Jennifer MacTavish

Directrice générale - Fédération canadienne du mouton

Rob McNabb

Directeur général, Opérations - Canadian Cattlemen's Association

Florian Possberg

Président - Conseil canadien de la santé porcine

Rick Thiessen

Membre du Conseil - Producteurs de poulet du Canada

D^r Norm Willis

Conseil canadien de protection des animaux

Gouvernement fédéral :

John Ross

Directeur - Division de l'industrie animale, Agriculture et agroalimentaire Canada

D^r Mark Raizenne

Directeur général, Centre des maladies infectieuses d'origine alimentaire, environnementale et zoonotique, Agence de la santé publique du Canada

D^r Ian Alexander

Directeur exécutif - Direction de la santé animale, Agence canadienne d'inspection des aliments

Gouvernements provinciaux/territoriaux :

D^r Wayne Lees

Médecin vétérinaire en chef - Ministère de l'agriculture, de l'alimentation et des initiatives rurales du Manitoba

D^r Gerald Hauer

Médecin vétérinaire en chef, Food Safety & Animal Health Division, Alberta Agriculture & Rural Development

D^r Michel Major

Médecin vétérinaire en chef - Ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation du Québec

D^{re} Kathryn Koliaska

Médecin hygiéniste - Alberta Health Services

Nos alliés

Le Conseil national sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage remercie les organismes suivants pour leur contribution financière :

Agriculture et Agroalimentaire Canada
Institut canadien de la santé animale
Canadian Cattlemen's Association
Agence canadienne d'inspection des aliments
Producteurs d'oeufs d'incubation du Canada
Association canadienne de l'industrie du bétail et de la génétique
Conseil canadien du porc
Fédération canadienne du mouton
Association canadienne des médecins vétérinaires
Producteurs de poulet du Canada
Producteurs laitiers du Canada
Producteurs d'œufs du Canada
Canada Hippique
Gouvernement de l'Alberta
Gouvernement de la Colombie-Britannique
Gouvernement du Manitoba
Gouvernement du Nouveau-Brunswick
Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest
Gouvernement de la Nouvelle-Écosse
Gouvernement du Nunavut
Gouvernement de l'Ontario
Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard
Gouvernement du Québec
Gouvernement de la Saskatchewan
Gouvernement du Yukon
Horse Welfare Alliance of Canada
Conseil national pour le soin des animaux d'élevage
Agence de santé publique du Canada
Éleveurs de dindon du Canada

Rapport financier

L'état financier vérifié relatif aux activités du Conseil pour la période du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2012 est présenté ci-après :

Recettes

	Réelles
Soutien de l'industrie	107 300
Soutien du gouvernement fédéral et des provinces	204 230

Total des recettes	311 530

Dépenses

Communications	7 715
Réunions et honoraires	16 906
Honoraires professionnels	5 452
Recherche	92 073
Secrétariat	107 537
Traduction	10 139
Voyages	41 822

Total des dépenses	281 644
Excédent / (Déficit) - 2012	29 886

**Conseil national sur la santé et le bien-être
des animaux d'élevage**
a/s de la Coalition canadienne pour la santé des animaux
Bureau 205
660, avenue Speedvale Ouest
Guelph (Ontario)
N1K 1E5
Tél. : 519-829-2242
Fax : (519) 767-2502

